



Bulletin municipal d'information

MAIRIE DE NERSAC PARC DE LUBERSAC 16440 NERSAC – 05.45.90.60.22

OCTOBRE 2011
N° 46

NER SAC



SOMMAIRE

- ❖ Informations communales
- ❖ Informations diverses
- ❖ Vie associative
- ❖ Bilan évènements
- ❖ Travaux de la commune
- ❖ État civil
- ❖ Dates à retenir
- ❖ Prochain bulletin

Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers administrés,

Les travaux de la ligne à grande vitesse sur notre commune doivent commencer courant février 2012 dès que le dossier administratif sera bouclé.

Les garages « MOREAU » devraient être déconstruits en décembre.

Le tourne à gauche au niveau de KER LUCIA serait commencé en mars, le rétablissement de la RD 699 serait effectif en octobre 2012.

Très vite, débiteront le chantier du pont sur voie SNCF Angoulême -Saintes, le pont rue Ampère, le pont sur la Charente, le viaduc de la Bohême.

Espérons qu'une partie de ces travaux bénéficiera aux entreprises locales.

Il est aussi à souhaiter qu'à la fin des travaux sur l'ancienne ligne, en 2016, tous les arrêts en gare d'Angoulême soient rétablis. N'oublions pas que le Conseil Général et le Grand Angoulême participent au financement respectivement pour 29 millions et 10,3 millions d'euros.

Le conseil municipal et moi-même serons très attentifs à l'exécution de ce projet dans le respect des engagements et de la charte environnementale.

Sentiments dévoués,
Votre Maire
André BONICHON

Bulletin élaboré par les membres de la Commission « Communication et information »
Directeur de la Publication : André BONICHON
Rédacteurs : S. ALQUIER, C. FONTENAUD, B.GERARDI,
M.A. PAULAIS-LAFONT, S. FILLON.

INFORMATIONS COMMUNALES

• Rentrée des classes

La rentrée scolaire à NERSAC s'est déroulée, comme traditionnellement, avec des enfants heureux ou inquiets de retrouver ou de découvrir l'univers scolaire dans lequel ils vont évoluer pendant cette année 2011- 2012.

--- **A l'école maternelle E. Roux, de nouvelles enseignantes ont accueilli leurs élèves avec une nouvelle directrice : Mme PUAUD.** 100 enfants (25 par classe) sont répartis ainsi :

- Toute Petite et Petite Section: Mme HARNOIS
- Petite et Moyenne Section : Mme PRIVAT
- Moyenne et Grande Section : Mme PUAUD (Lundi et Mardi) - Mme SOUCHET (Jeudi et Vendredi)
- Grande Section: Mme AUBRON (Lundi et Mardi) - Mme GUERRY (Jeudi et Vendredi)

--- **A l'école élémentaire A de Vigny : pas de changement d'enseignantes.**

L'école, toujours dirigée par Mme BUTEZ compte 136 enfants répartis comme suit :

- 24 CP: Mme PALLET
- 22 CP-CE1: Mme BISSIRIEIX
- 21 CE1-CE2: Mme MARTIN
- 22 CE2-CM1: Mme BELLE
- 23 CM1-CM2: Mme SOUPPART
- 24 CM2: Mme BUTEZ - Mme BRIOLLET (décharge de direction le lundi)

• Accueil périscolaire

De nouveaux tarifs sont applicables dès le mois de Septembre 2011 jusqu'au 31 décembre 2012 pour l'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - ALSH DE NERSAC.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

MATIN : 7h15 à 8h45 - SOIR : 16H30 à 18h30

Pour tout dépassement d'horaire, une majoration 2 € sera facturée.

Informations :

- Ressortissant MSA : tarification identique aux allocataires CAF.

- Pas de tarif préférentiel si plusieurs enfants, cela est pris en compte dans le mode de calcul du Quotient Familial CAF.

| Régime général selon les Q.F. attribués par la CAF | MATIN | SOIR | Journée : Matin et Soir |
|--|--------|--------|-------------------------|
| 0 à 304.90 € | 1.00 € | 1.50 € | 2.50 € |
| 304.91 à 457.35 € | 1.05 € | 1.55 € | 2.60 € |
| 457.36 à 609.80 € | 1.15 € | 1.65 € | 2.80 € |
| 609.81 à 762.25 € | 1.25 € | 1.75 € | 3.00 € |
| 762.26 à 1000 € | 1.35 € | 1.85 € | 3.20 € |
| Sup à 1000 € | 1.45 € | 2.05 € | 3.50 € |

• Nouveau point relais

Un point relais est en service sur le parking de M. & Mme Grimaud "Le Relais des Mousquetaires" afin de récupérer les vêtements et chaussures pour recyclage. Chez ce même commerçant, vous pourrez récupérer vos colis en provenance de différents fournisseurs (La Redoute, 3 Suisses etc.) et par la même occasion les retourner à l'expéditeur si anomalies.

- **Taxe foncière**

Les conseils municipaux peuvent, par une délibération prise dans les conditions prévues au I de l'article 1639 A bis, exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, pendant une durée de cinq ans, les propriétés non bâties classées lorsqu'elles sont exploitées selon le mode de production biologique prévu au règlement (CE) n° 834 / 2007 du Conseil, du 28 juin 2007, relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques.

L'exonération est applicable à compter de l'année qui suit celle au titre de laquelle une attestation d'engagement d'exploitation suivant le mode de production biologique a été délivrée pour la première fois par un organisme certificateur agréé. Elle cesse définitivement de s'appliquer à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle au cours de laquelle les parcelles ne sont plus exploitées selon le mode de production biologique.

Pour bénéficier de l'exonération, le propriétaire adresse au service des impôts, avant le 1er janvier de chaque année, la liste des parcelles concernées accompagnée du document justificatif annuel délivré par l'organisme certificateur agréé mentionné au deuxième alinéa du I, conformément à l'article 29 du règlement (CE) n° 834 / 2007 du Conseil du 28 juin 2007, précité.

Le Conseil municipal, après délibération, a voté cette exonération.

- **Boucherie charcuterie - Nouveau**

La nouvelle boucherie-charcuterie de la rue de l'Union a ouvert ses portes.

Le repreneur, Monsieur Emmanuel BROSSARD, père de deux enfants, en provenance de Châteauneuf sur Charente, va faire revivre ce commerce, où nous pourrons trouver: viandes, charcuteries, plats cuisinés et si tout se passe bien, la fonction de traiteur.

Les jours et heures d'ouverture de ce commerce devraient être comme cités ci-dessous

LUNDI-----JOUR DE REPOS-----

| | | |
|------------|--------------|---------------|
| MARDI : | 8H30 - 12H30 | 15H30 - 19H30 |
| MERCREDI : | 8H30 - 12h30 | 15H30 - 19H30 |
| JEUDI : | 8h30 - 12h30 | 15H30 - 19H30 |
| VENDREDI : | 8H30 - 12h30 | 15H30 - 19H30 |
| SAMEDI : | 8H30 - 12h30 | 15H30 - 19H30 |
| DIMANCHE : | 8H30 - 12h30 | FERMÉ |

Le numéro de téléphone est: **05.45.68.34.28**

Bienvenue et pleine réussite à notre nouveau boucher!



- **Masseur Kinésithérapeute**

Depuis le 1er Janvier 2011, Monsieur Michel SAMBOL, un masseur kinésithérapeute conventionné, s'est installé à son domicile: Lotissement Le Pailler à NERSAC. Pour tout renseignement complémentaire : 06 31 68 29 28.

Masseur-Kinésithérapeute D.E.
soins à domicile

Lotissement Le Pailler
16440 Nersac

SAMBOL Michel
Tel : 06.31.68.29.28

• **Ramassage des ordures ménagères - Rappel**

Nous rappelons que depuis le 3 OCTOBRE 2011 les points de regroupements de bacs collectifs pour les sacs noirs ont été supprimés dans notre commune. Les sacs jaunes et noirs ne devront être sortis que le lundi soir (sauf cas particuliers).

Pour des renseignements complémentaires, appelez le numéro vert: 0 800 77 99 20

COMMUNE DE NERSAC

Dans la majorité des rues, la collecte aura lieu 1 fois par semaine. Cependant, dans certaines rues, les jours et la fréquence de collecte sont différents. **Pour connaître les rues concernées**



» **Cas général :**

Bacs et sacs noirs
MARDI MATIN
DÈS 5H

» **Cas particulier 1 :**

| |
|------------|
| LA COMBE |
| LES GROÏES |

Bacs et sacs noirs
LUNDI MATIN
DÈS 5H

Sur www.pluspropremaville.fr

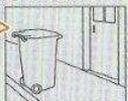
repérez plus rapidement vos jours et fréquences de collecte grâce au moteur de recherche.



Mode d'emploi

Déchets ménagers

- 1» Votre bac individuel, ou le sac noir, doit être présenté la veille au soir du jour de collecte.
- 2» Le bac doit être positionné la poignée côté voie de circulation, autant que possible, pour faciliter le travail des agents de collecte.
- 3» Après la collecte, votre bac doit être rentré dès que possible afin d'éviter de perturber la circulation des piétons, d'attirer d'autres déchets et de générer des nuisances. Si votre bac reste trop longtemps sur le domaine public, vous risquez d'être verbalisé selon les arrêtés municipaux en vigueur (de même qu'un sac ou bac sorti le mauvais jour).



Tri sélectif

- 4» Les sacs jaunes doivent être présentés avant 20h le jour de collecte du tri sélectif.
- 5» Pour que votre sac jaune soit collecté, merci de bien respecter les consignes de tri indiquées dans le guide du tri. Pour obtenir le guide ou pour toute autre information sur les déchets ménagers, contactez-nous au N° Vert ci-dessous.



Jours fériés

Bacs et sacs noirs : collectes de la semaine décalées d'un jour à partir du jour férié. (Exemple : jour férié = mardi ; votre collecte habituelle = jeudi ; votre collecte sera décalée au vendredi.)
Sacs jaunes : collecte reportée à la semaine suivante, même jour. (En cas de 2 jours fériés consécutifs, tels que le 1^{er} et 8 mai ou le 25 décembre et 1^{er} janvier, des collectes intermédiaires seront organisées. Une information vous sera communiquée.)

Pour repérer rapidement vos jours et fréquences de collecte, ou pour plus d'informations sur l'optimisation de la collecte :

www.pluspropremaville.fr

N°Vert 0 800 77 99 20

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

DU LUNDI AU VENDREDI
8H30-12H ET 13H30-17H30
(VENDREDI 17H)

INFORMATIONS DIVERSES

• Etude statistique sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne

Du 10 Octobre au 23 Décembre 2011 l'INSEE réalise une importante étude sur l'usage de l'information en France. L'objectif est de recueillir quelques données précises sur l'utilisation de l'information dans la vie quotidienne (notices appareils ménagers, journaux, formulaires administratifs...). Cette information de plus en plus abondante et complexe est-elle toujours bien comprise ? Faut-il revoir le système de formation pour faciliter l'accès ?

Quelques ménages seront sollicités dans notre commune par un enquêteur. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

• Services à la personne

« L'OISEAU BLEU » est à votre service, à votre écoute pour courses, courrier, repassage, repas, garde d'enfant, aide aux devoirs, petit bricolage et jardinage, accompagnement, mise en relation.

Un problème... une proposition **06.05.02.89.85.** ou loiseableu16@hotmail.fr

• ORCHIDÉE

L'Institut National du Cancer met en place une campagne d'information nationale dite "Octobre Rose" concernant le dépistage du cancer du sein

ORCHIDÉE: 05 45 68 30 21 N° Vert Gratuit: 0 800 102 258 .



• Vol de portable

En cas de vol de votre téléphone mobile, de nouvelles mesures permettent de le rendre totalement inutilisable. www.mobilevole-mobilibloque.fr

En cas de vol :

- Déclarez à votre opérateur téléphonique le vol afin de désactiver votre ligne,
- Déposez plainte immédiatement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie,
- Fournissez lors du dépôt de plainte le numéro d'identification de votre mobile (numéro IMEI), (à relever dès à présent en tapant sur votre téléphone *#06# ou en contactant votre opérateur),

Le service de police ou de gendarmerie transmettra les données à votre opérateur qui bloquera l'utilisation du téléphone.

Avec ce nouveau dispositif, bloquer son mobile rendra le vol de téléphone inutile

VIE ASSOCIATIVE – TOUT SUR LES ASSOCIATIONS SUR NERSAC.FR

• "LE LIEN" Nouvelle association

"Le Lien" est la dernière-née des associations nersacaises. Trois guitaristes donnent des cours aux enfants, ados et adultes voulant s'initier à la guitare. Gérard Gilles, le président, explique : « Actuellement, nous comptons une trentaine adhérents." Le Lien regroupe l'orchestre "It is note" et quelques nourrices indépendantes. Ils ont déjà des projets pour le futur : "monter une chorale". Les inscriptions se font pour le trimestre : 15 € pour les enfants et 25 € pour les adultes. 06 58 7525 68.

• Trail – 6 novembre

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

Jean-Louis NOEL : Rue de Saintonge la Combe 16440 NERSAC
☎ 05 45 91 40 35 entre 19h30 et 21h00

Martine RIVIERE : Mairie de NERSAC Parc Lubersac 16440 NERSAC
☎ 05 45 20 04 96 entre 9h00-12h00 et 14h00-16h30

Les inscriptions seront prises au plus tard le **04 Novembre 2011** à l'aide du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque correspondant aux frais d'inscription à l'ordre de l'Amicale Sportive Nersacaise et à envoyer à l'adresse de Jean-Louis NOEL avec photocopie de la licence ou du certificat médical.

Frais d'inscription 11 et 16 km avant le 04 Novembre 2011 : **8 €**
Frais d'inscription 11 et 16 km sur place : **9 €**
Course enfants gratuite

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR LES COUREURS

Les coureurs non titulaires d'une licence délivrée par la FFA ou d'une licence délivrée par la FSCF, la FCGT et l'UFOLEP faisant apparaître de façon précise la mention « athlétisme » doivent impérativement fournir un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition daté de moins d'un an ou sa photocopie.

ASSURANCES

- **Responsabilité civile** : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MAAF.
- **Individuelle Accident** : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

RECOMPENSES

Récompenses à 12h30 salle des Halles, suivies d'un vin d'honneur
☞ Les 5 premiers Hommes et les 5 premières Femmes au scratch
☞ Le 1^{er} de chaque catégorie homme et femme
☞ le 1^{er} et la 1^{ère} des Communes de NERSAC et ST MICHEL

Ne pas jeter sur la voie publique.

RASSEMBLEMENT et ORGANISATION

Courses adultes :

Remise des dossards à partir de **8h00** parc de la Mairie
Parcours fléché : ROUGE circuit 16km, BLEU circuit 11km
Postes de ravitaillement au départ, à l'arrivée et sur le circuit
Sanitaires dans le parc de la Mairie + salle des récompenses
Douches dans les vestiaires du stade de foot

Départ des 2 courses à **9h45**

Course enfants :

Ouverte aux enfants âgés de 6 à 12 ans.
Départ pendant les courses adultes
Récompenses à tous les participants dès l'arrivée.

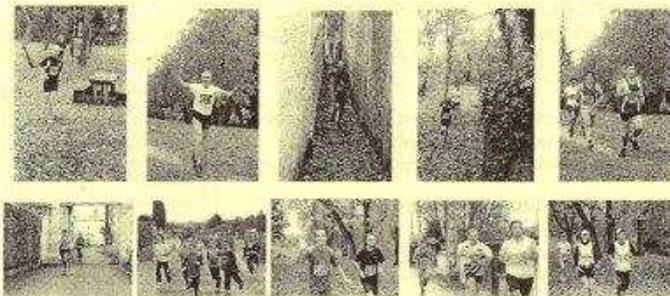
DESCRIPTIF DU CIRCUIT

Passage sur ponts, passerelles en bois et métal, escaliers, voies ferrées, ruelles étroites, ainsi que devant moulin, église, logis et rives du fleuve Charente, cascades d'eau. (20% routes, 80% chemins de terre et herbe)

ANIMATION PENDANT LA COURSE

Manifestation animée par Jocelyn CHAUVIN.

Exposition photos des trails Charente 2011 (salle des récompenses)



BILAN ÉVÉNEMENTS – TOUTES LES PHOTOS SUR NERSAC.FR

• La route des tonneaux

C'est par un temps ensoleillé qu'a eu lieu la manifestation "La Route des Tonneaux et Canons". Le public est venu en nombre participer à cette fête retraçant des activités anciennes et aujourd'hui disparues. La promenade en gabarre sur le fleuve Charente a été une grosse réussite et a véhiculé de nombreuses personnes toutes heureuses de faire une promenade au fil de l'eau. Les chevaux présents ont fait le ravissement des enfants présents à cette fête. Les promenades en calèche ont aussi beaucoup plu. Le final de la promenade dans les rues du bourg avec les différents attelages a aussi été très apprécié. La fête s'est terminée par un repas copieux sous un tivolì, où 110 convives avaient pris place. Ce moment de retrouvailles n'aurait pas eu cette réussite sans le travail exceptionnel des bénévoles de la Mairie, des associations "Elan" et "A.A.A.T.L" qui étaient chargés de la cuisson des viandes sur les barbecues ou qui ont fait le service aux tables afin de satisfaire les convives.



• Association ELAN - Randonnées

Une première pour les organisateurs de l'association ÉLAN qui ont imaginé un circuit de 9 km, à la tombée de la nuit, agrémenté de pauses gourmandes.

Accueillis à 18 heures salle G. Lepreux pour le verre de l'amitié, chacun a pris son chemin vers la Meure, longeant la Charente et faisant étape à l'écluse de la MOTHE. Assis dans l'herbe pour cette première pause gourmande, le plaisir se lisait déjà sur le visage des randonneurs.

La prochaine halte réserverait sans doute une belle surprise dans le cadre magnifique du Moulin de FLEURAC où les braises rougissantes du barbecue les attendaient entre chien et loup.

Chacun aura pu reprendre des forces pour continuer ce périple. La nuit s'étant invitée, il fallait allumer torches et lampes, revêtir gilets fluos et repartir plus loin.

C'est au carrefour des Gâtinelles que se prolongeait la suite du repas avant la descente sur NERSAC.

Dernier périple à travers les ruelles nersacaises et le retour à la salle Guy Lepreux pour une ultime gourmandise, un dessert bien mérité.

Cette soirée, placée sous le signe de l'amitié et des amoureux de la nature, a réuni près de 80 personnes. Les encouragements des participants permettront sans doute de renouveler ce type de manifestation.

A l'heure de ce bilan très positif, je voudrais insister sur la belle participation des enfants qui ont apporté beaucoup de bonne humeur tout au long du parcours, féliciter les nersacais pour leur aimable concours à la réussite de cette soirée, et enfin saluer le remarquable travail des membres de l'association qui a permis un parfait déroulement de cette magnifique initiative.

*Bruno Bavois, Président d'É.L.A.N
(Évènements, Loisirs – Animations Nersacaises)*

TRAVAUX DE LA COMMUNE - RETROUVEZ L'INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR WWW.NERSAC.FR

Plusieurs travaux ont été effectués dans l'école Alfred de Vigny :

- Suite à une commission de sécurité, des portes ont été ouvertes entre les classes.
- 2 classes ont été repeintes ainsi que les W.C adultes à l'étage.
- Toutes les fenêtres côté Nord ont été remplacées.
- Les sanitaires du rez-de chaussée jouxtant le restaurant scolaire ont été entièrement refaits (cloisons, carrelage au sol et aux murs, cuvettes avec poussoirs pour économiser l'eau).
- Le restaurant scolaire a été insonorisé avec la pose d'un plafond atténuant le bruit.
- Les parties rouillées des grilles extérieures ont été reprises et repeintes.
- Les poteaux du préau et les barres de la cour ont été également repeints.

Travaux à venir :

Les quatre postes de distribution d'électricité de NERSAC vont bénéficier d'un embellissement.

A cet effet, une convention de partenariat entre la Commune, le C.S.C.S (Centre Socio Culturel et Sportif) de La Couronne et E.R.D.F (Électricité Réseau Distribution France) a été signée, le 12 octobre dernier en Mairie de NERSAC. Cette opération a pour but de réunir une dimension environnementale par le traitement des tags et affichages sauvages, une animation culturelle et artistique par la création de deux fresques sur les postes situés route d'Angoulême et aux écoles, et au nettoyage de deux autres transformateurs.

Ce sont deux jeunes encadrés par les services techniques de NERSAC et par un animateur du C.S.C.S qui vont travailler à la remise en état et à l'embellissement de ces quatre postes de transformation. E.R.D.F prend en charge financièrement le graphisme du transformateur aux écoles, et le nettoyage des deux autres transformateurs.

Naissances :

Bienvenue aux nouveaux-nés de la commune

| | |
|---|---------------|
| CHATEAU Océanne, Shana, Alexandra | le 20/07/2011 |
| DA SILVA Mathys, Alex | le 30/07/2011 |
| PAPIN Kylian | le 14/08/2011 |
| BAUWENS Elina, Lucette, Mado | le 18/09/2011 |
| FLEURQUIN Ilan, Georges, Christian, Pierre, Alfredo | le 20/09/2011 |
| PISSOT Maurane, Brigitte, Michèle | le 23/09/2011 |

Mariages :

Tous nos voeux de bonheur aux heureux mariés

| | |
|---|---------------|
| ROUX Ludovic, Damien et BLANCHARD Audrey, Marie Madeleine | le 23/07/2011 |
| CANTAGREL Yves, Jean Bernard et MICHAUD Elodie, Corinne | le 13/08/2011 |
| SANCHEZ Fabrice, Edouard et PLASSE Véronique | le 20/08/2011 |
| DUMONT Mickaël, Philippe, Emile et RÉGNIER Muriel, Yvette | le 27/08/2011 |
| MICHEL D'ANNOVILLE Alexandre, Jean, Roland, Raux-Cura et RIGAL Solène, Isabelle Jacqueline | le 10/09/2011 |

Décès:

Nous présentons aux familles et amis nos sincères condoléances

| | |
|--|---------------|
| MOUNIER Eglantine, Félicia Vve RICHON | le 21/07/2011 |
| SOULAT Michel, René | le 26/07/2011 |
| BARRAUD Angéla Vve MOREAU | le 18/08/2011 |
| LEPREUX Guy | le 31/08/2011 |
| BRUNET Gérard, Gilles | le 26/09/2011 |
| BOUCARD Joséphine, Alexide Vve ROUFFIE | le 07/10/2011 |

DATES A RETENIR

- **SAMEDI 29 OCTOBRE :** à 20h Salle Guy LEPREUX - SOIRÉE HALLOWEEN : Dîner dansant organisé par E.L.A.N . Prix : 16€.
- **VENDREDI 4 NOVEMBRE :** à 20h30 Salle Guy LEPREUX : LOTO de « Gym pour tous »
- **SAMEDI 5 NOVEMBRE :** à partir de 9h : Portes ouvertes de l'A.A.A.T.L dans ses locaux.
- **DIMANCHE 6 NOVEMBRE :** TRAIL de Nersac - Départ 9h45 du 16 et 11 Km
Parc de la Foucaudie : 9h30 - Course enfants de 6 à 12 ans.
- **VENDREDI 11 NOVEMBRE :** Cérémonie au Monument aux morts à 11h.
CONCERT des « Automnales » à 16h30 Salle Guy LEPREUX « Boléro » de RAVEL - Direction : J. MAROT, avec l'Orchestre Symphonique des Jeunes de VORONEJ, les J.Ballets d'Angoulême, « Amadevs »
Entrée Gratuite.
- **SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 DÉCEMBRE :** « MARCHÉ de la SAINT NICOLAS » Salle Guy LEPREUX 10h à 21h et 10h à 18h : Animations diverses et participation au TÉLÉTHON le 3 DÉCEMBRE à 16h avec l'Ensemble Vocal « Amadevs » Direction : J. MAROT.

PROCHAIN BULLETIN

- Le prochain bulletin paraîtra au mois de Janvier.
- Les associations, commerçants, entreprises souhaitant y insérer un article pourront le déposer en Mairie avant la mi-décembre.

À bientôt dans le prochain bulletin